

**CAHIER DES CHARGES**  
**- MULTISPORT -**

**PLURISPORT**



## ***ELEMENTS DE CONTEXTE-OBJECTIFS***

---

L'UFOLEP, fédération sportive, alternative, d'éducation populaire, développe des pratiques ludiques et conviviales pour un mieux vivre ensemble. Elle vise également, en s'appuyant sur son réseau de bénévoles et de professionnels, à réduire les inégalités d'accès à la pratique sous toutes ses formes (territoriales, sociales, etc.).

La vie active éloigne souvent des stades et des gymnases à 20, 30, 40, 50, ou 60 ans, et beaucoup souhaitent retrouver ou commencer une activité physique ; la compétition ne répondant plus ou pas aux attentes.

Ainsi, comme le démontrent de nombreuses études scientifiques, la recherche de pratiques variées répondant à des aspirations de bien-être, de santé, de plaisir, de convivialité, est aujourd'hui une **priorité** à laquelle l'UFOLEP entend répondre en **soutenant** les comités qui développeront la pratique de la multi-activité via le dispositif « **PLURISPORT** ».

Le dispositif Plurisport, détaillé dans le Guide méthodologique, qui s'enrichira au fil du temps, vise à créer et/ou développer au sein de nos associations Ufolep existantes mais aussi dans d'autres réseaux associatifs, des **associations** ou **sections Plurisport**.

Le double objectif porté par l'UFOLEP est d'affirmer son identité de fédération où la multi-activité, inscrite dans son ADN, est une réalité et peut se pratiquer dans une même association et ainsi répondre à une réalité sociétale. L'UFOLEP entend être également une fédération incontournable dans les territoires urbains, rurbains et ruraux et leurs nouvelles organisations territoriales, afin de participer ainsi activement à leur promotion, leur développement et leur attractivité.



**CONCEPT PLURISPORT : Pratiquer plusieurs activités physiques et sportives en loisir au sein de la même association/section tout au long de l'année pour un public adulte et/ou familial  
(cf guide méthodologique).**

## **LE COMITE ORGANISATEUR**

---

**OBJECTIFS :** Mettre en œuvre les conditions pour faciliter la création de sections/associations Plurisport et permettre ainsi à un public adulte et/ou familial d'avoir un accès à une pratique variée et régulière.

### **L'organisateur devra :**

- élaborer un diagnostic de territoire afin de repérer les zones blanches de pratiques multisports adultes et /ou familiales,
- repérer et identifier les associations-structures pouvant **parrainer** de nouvelles associations et/ou sections,
- assurer l'accompagnement associatif de la création de section/association (deux à trois rencontres physique la 1<sup>ère</sup> année),
- assurer l'animation des séances pendant l'année de création, ou les moyens nécessaires à la mise en œuvre des activités,
- repérer les forces vives de l'association et les accompagner dans la mise en œuvre d'activités faciles à organiser (fiches pédagogiques),
- proposer une action de formation aux personnes repérées,
- mobiliser les partenaires locaux, départementaux (exemples : collectivités territoriales, associations parents d'élèves, associations de familles, offices de tourisme associatifs, comité des fêtes, etc.).

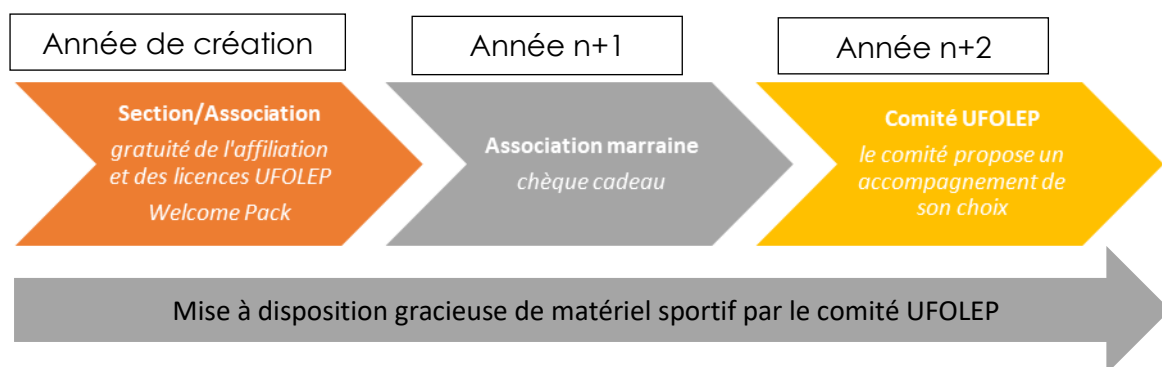
## **UFOLEP NATIONALE**

---

- Accompagner financièrement le comité organisateur dans le cadre des contrats territoriaux, sous réserve du respect du cahier des charges,
- Doter le comité organisateur d'un kit de communication incluant :
  - affiches,
  - flyers,
  - spots vidéo, spot radio.
- Grand Programme Sport : le comité peut bénéficier d'1 ou plusieurs volontaires en service civique pour développer les priorités fédérales sur son territoire (voir Ressource Fédérale : [Programme UFOLEP Volontaires Tout Terrain](#)),
- Organiser la communication nationale et fédérale du dispositif dans les réseaux partenaires et parties prenantes,
- Développer des partenariats nationaux avec des têtes de réseaux associatifs.

Mesures incitatives pour le développement de la Vie Fédérative**Bonification Association/Section**

- **Année de création (année 2017 ou 2018) :**
  - **gratuité** de l'affiliation à l'UFOLEP Nationale à toute nouvelle création d'association ou section Plurisport (voir Guide méthodologique),
  - **gratuité** des licences à tous les adhérents de la structure Plurisport R1-R2 (assurance à la charge de la structure ou du comité) sur l'année 2017 ou la saison sportive 2017/ 2018.
- Année N+1 (2018-2019) : **Chèque cadeau**, pour l'association marraine\*, de **250€** auprès des partenaires équipementiers UFOLEP,
- **Année N+2 (2019-2020) :** option pour le comité de pérenniser avec une mesure incitative qu'il pourra mettre en place.



\*association marraine : association qui accueille ou crée en son sein une section Plurisport pérenne avec **12 licenciés minimum**.

**Bonification Comités**

- Doter le comité organisateur d'un box matériel (valeur indicative de 500 €) **si et seulement si** il y a une **création** d'une ou plusieurs association(s) et/ou de section(s) par année civiles ,
- Aide de **80 €** au comité pour toute structure **C3S** affiliée sur la saison sportive,
- Accompagner sur le plan méthodologique, stratégique et pédagogique les comités organisateurs dans le cadre du VRAC (accompagnement à la structuration) ou via le Pôle sport éducation (accompagnement au déploiement et structuration de projet).

## RESSOURCE FÉDÉRALE

---

Afin d'optimiser l'utilisation et l'utilité de ce dispositif, le comité organisateur dispose d'un ensemble de ressources qui viennent soutenir, accompagner, enrichir ce dispositif dans sa mise en œuvre. La ressource peut prendre plusieurs formes :

### **Des guides et outils méthodologiques :**

- Guide UFOLEP Plurisport : [à télécharger](#)
- Cahier des charges MGEN : [à télécharger](#)
- Notice des procédures d'affiliation 2017/2018 : [à télécharger](#)
- [Fiches pratique et ressources Plurisport](#).

### **Des programmes support de l'événement :**

- [Programme UFOLEP Volontaires Tout Terrain](#),
- [Dispositif Playa Tour](#).

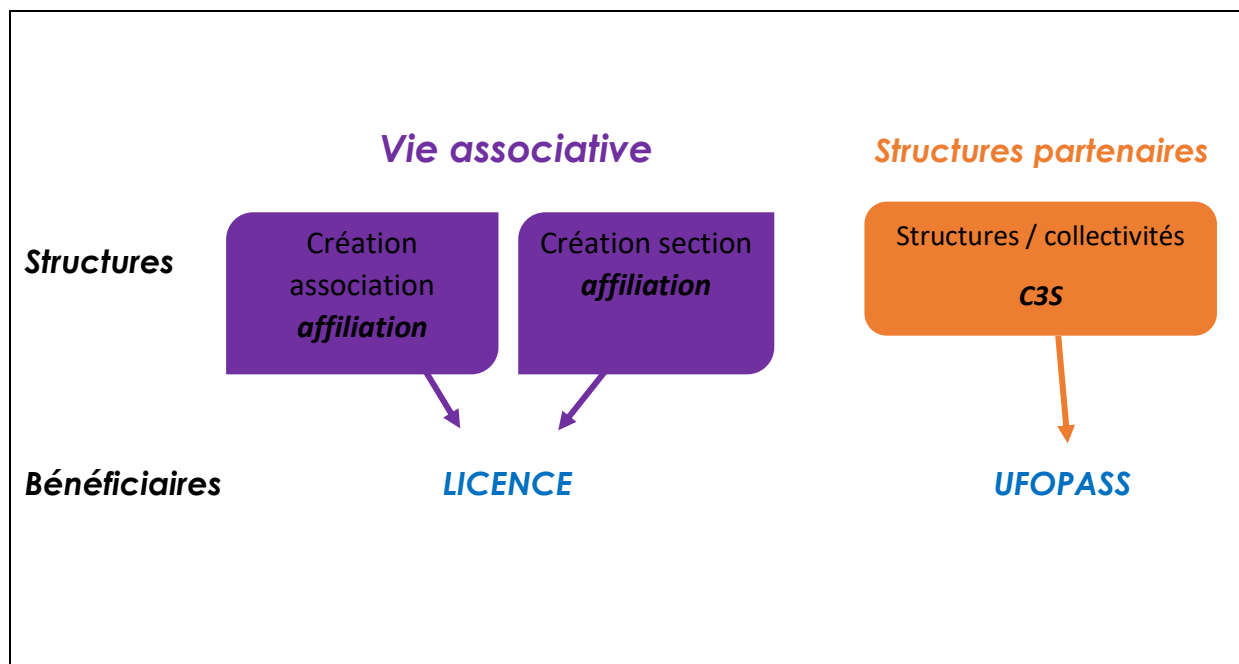
### **Des conventions et accords nationaux :**

- Convention UFOLEP FNCOF : [à télécharger](#)
- Accord Cadre UFOLEP CONVIFIVE : [à télécharger](#)
- Accord cadre UFOLEP MGEN Bien Être actif (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale), [à télécharger](#)
- Accord cadre UFOLEP CGET (ZRR) : [à télécharger](#)
- [Convention UFOLEP – Vacances Pour Tous \(VPT\)](#).

## DÉVELOPPEMENT FÉDÉRATIF

---

*Tout dispositif Ufolep devra se traduire par le développement de la vie fédérative*



**CONTACT**

---

UFOLEP NATIONALE  
Isabelle CHUSSEAU  
[ichusseau.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:ichusseau.laligue@ufolep-usep.fr)  
01.43.58.97.80

